

MAIRIE D'OMS



Balcó dels Aspres

Bulletin d'Informations Municipales n° 66 JUILLET 2018

Le mot du maire

Les patrouilles de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile ont repris leurs activités. De nombreux volontaires des communes de Llauro, Montauriol et Calmeilles sont venus étoffer les effectifs de l'an dernier composés essentiellement d'habitants de Taillet et Oms.

Pour l'instant la météo est clémente mais la période à risques ne fait que commencer.

C'est le moment de rappeler les conseils de prudence à respecter dans la vie quotidienne : usage du feu à proscrire absolument (y compris barbecue) les jours de vent, interdiction des moteurs thermiques (débroussailleuse, tronçonneuse.... les jours de risque exceptionnel...., veiller à ne pas stocker des produits inflammables trop près des habitations....

Pour mémoire sur le site du SDIS 66 les sapeurs-pompiers mettent à jour, quotidiennement, une carte de vigilance qui impose sur notre massif des prescriptions particulières pouvant aller, lorsque il est en zone rouge, jusqu'à l'interdiction d'emprunter toute sorte de pistes y compris à cheval ou à pied.

Merci à tous ces bénévoles qui œuvrent pour la sécurité de tous en consacrant deux après-midi de leurs vacances à la mise en œuvre de la RISC.

L'adage dit « On est jamais mieux servi que par soi-même ». N'attendons pas tout de l'Etat. La maîtrise des coûts oblige les sapeurs-pompiers à rester plus près de leur base et à moins visiter les hautes aspres. Prenons en main l'avenir de notre environnement.

Il est donc primordial que chacun prenne conscience des risques liés aux incendies de forêts et que l'effort commun participe à la prévention de ceux-ci.

Participation citoyenne

Le conseil municipal remercie les habitants qui ont répondu aux différents appels pour l'amélioration de notre vie quotidienne.

- le 9 Juin nombre d'entre vous ont aidé les chasseurs à nettoyer les abords des départementales 13 et 615 ainsi que de plusieurs voies communales. Une année encore plusieurs dizaines de mètres cube d'ordures et détritiques divers ont été ramassés et entreposés dans une benne mise à disposition par la communauté des communes des Aspres.

- le 7 Juillet les membres du comité des fêtes épaulés par des habitants volontaires ont participé au déménagement du bâtiment actuel de l'école communale en vue des prochains travaux. Merci pour leur collaboration qui a évité le recours à une entreprise et donc préservé les deniers publics.

- Le 15 Juillet le comité des fêtes a organisé une retransmission sur grand écran de la finale de la coupe du monde de Football. Cette initiative a permis à un grand nombre d'Ulmiens et vacanciers de vivre un moment intense de convivialité.

Divagation chiens

Plusieurs plaintes concernant la divagation de chiens dans le village ou d'animaux non tenus en laisse ont été déposées en mairie. Le conseil municipal du 12 Juillet, en questions diverses, a exigé de faire respecter la réglementation en demandant à la fourrière intercommunale d'intervenir de manière inopinée.

Je rappelle que le retrait d'un chien en fourrière coûte 135 euros sans compter les frais de jours de garde qui peuvent éventuellement s'y ajouter.

Poubelles

L'augmentation de la population en saison estivale s'accompagne inévitablement d'un accroissement des déchets mis en containers collectifs.

Il est très difficile pour les services techniques de la communauté de s'adapter à cette variation saisonnière et parfois les poubelles collectives, en particulier jaunes, sont plus que remplies.

Aussi je vous demande de faire l'effort de compacter au maximum vos dépôts. A savoir, par exemple, qu'un emballage cartonné de grand volume peut presque remplir, à lui tout seul, un container. Il faut prendre les quelques secondes nécessaires pour l'écraser ou, mieux, le découper en morceaux. Cela permettra à votre voisin d'y mettre son tri et cela vous évitera, si ce dernier fait la même chose, de râler le jour où tous les containers débordent.

Fête du village

Elle se déroulera le **11 Août 2018** sur la place de la mairie.

- Un concours de pétanque est organisé, en doublettes formées, à compter de 15 heures. (Inscriptions à partir de 14 heures)

- Tombola

- Repas et soirée dansante avec le groupe 'Duo Festif' à partir de 19 heures

Menu

- Apéritif avec tapas,
- Gardiane de taureau,
- Fromage,
- Dessert,
- 1 verre de vin

Inscriptions et informations en mairie 04 68 30 40 13

Venez nombreux. !